



CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL SENIORS LOISIRS – 5x5



REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER – 2025/2026

Le Comité du Morbihan de Basket-Ball organise sur son territoire un **championnat départemental Seniors Loisirs**, décliné en trois catégories :

- Féminine
- Masculine
- Mixte

Ce championnat, bien que qualifié de « **Loisir** », demeure un **championnat officiel**, impliquant le respect des règles établies.

L'engagement d'une équipe vaut **acceptation pleine et entière** du présent règlement.

ENGAGEMENT D'EQUIPES pour le 06/10/2025	Les inscriptions sont ouvertes à toutes les équipes affiliées à la FFBB et rattachées à un club du Morbihan . L'inscription s'effectue sur ComKlub56 , dans l'une des catégories suivantes : <ul style="list-style-type: none">• Féminine• Masculine• Mixte
DÉROULEMENT DU CHAMPIONNAT	La formule de compétition (nombre de poules, nombre d'équipes par poule, phases, type de matchs) sera déterminée en fonction du nombre d'équipes inscrites. Elle pourra prendre la forme de : <ul style="list-style-type: none">• « x » poules de « x » équipes,• sur une ou plusieurs phases,• en matchs aller ou aller/retour. La formule retenue sera validée à la clôture des engagements . L'organisation et la mise en place du championnat seront assurées par le Comité sur FBI .
RÈGLE DE PARTICIPATION	Équipe Chaque équipe devra désigner un responsable (un par équipe si plusieurs équipes d'un même club sont engagées). Il aura pour missions de : <ul style="list-style-type: none">• assurer la liaison avec les responsables des autres équipes ;• communiquer avec le Comité (report ou annulation de matchs, réception des informations officielles, réponses aux mails) ;• vérifier que chaque joueur inscrit sur la feuille de match possède une licence conforme et soit qualifié pour participer à la rencontre. Joueurs Le championnat Seniors Loisirs est ouvert aux joueurs majeurs (U19, U20, U21, Seniors). Il est exclusivement réservé aux titulaires d'une licence 0L, 1L ou 2L (Loisir) , régulièrement qualifiés pour les rencontres auxquelles ils participent.

JOURS ET HORAIRES DES RENCONTRES	<p>Calendrier : Le calendrier publié par le Comité est donné à titre indicatif. Le jour de base est fixé au 1er du mois. Chaque rencontre devra être disputée entre deux dates consécutives figurant au calendrier.</p> <p>Les équipes doivent se mettre d'accord sur la date et l'horaire du match. La validation de la rencontre s'effectuera par dérogation sur FBI.</p> <p>En cas de désaccord, le club recevant devra informer le Comité, qui statuera après consultation des deux responsables.</p> <p>En cas de situation imprévue, la décision finale appartiendra au Comité.</p>
ORGANISATION DES RENCONTRES	<p>Arbitrage et table de marque</p> <p>Le club recevant est responsable de la désignation des officiels (arbitres, marqueur, chronométreur).</p> <p>L'envoi de la feuille de marque incombe au référent Loisir du club recevant. La feuille (scannée recto/verso ou photo) devra être déposée dans ComKlub56 → Mes documents → Feuilles championnat Loisir, dans les 48 heures suivant la rencontre.</p>
REPORT DES RENCONTRES	<p>En cas d'imprévu (salle indisponible, effectif insuffisant, etc.) rendant impossible la tenue du match à la date prévue :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Prévenir au plus vite l'équipe adverse afin d'éviter tout déplacement inutile. 2. Informer le Comité au plus tard le lendemain de la date initiale du match. 3. Fixer rapidement une nouvelle date avec l'équipe adverse et effectuer la dérogation sur FBI.
PARTICULARITÉS DU CHAMPIONNAT	<p>Le championnat se déroule selon le code de jeu de la FFBB.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Temps de jeu : 4×10 minutes • Prolongation : 5 minutes • Ballon : taille 6 (féminin) / taille 7 (masculin) • Feuille de marque : format papier simplifié • Écart de points : arrêt du comptage au-delà de 40 points d'écart <p>Championnat mixte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ballon : taille 6 • Présence féminine : au minimum 1 joueuse sur le terrain à tout moment • Règle spécifique : les joueurs masculins ne peuvent pas contrer les joueuses (pas de contre en sautant). <p>Si un contre illégal est effectué, la remise en jeu est accordée à l'équipe de la joueuse concernée.</p> <p>Championnat masculin</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence féminine : 1 joueuse au maximum dans l'équipe